



Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001 sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**

Autorisation n° CH-2024-0026

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Demandeur : Groupe Dempartner
la Charbonnerie
44470 Thouaré sur loire
Tél : 02.55.99.55.09
Mail : gestion@groupe-dempartner.fr

**Adresse Occupation du
Domaine Public :** 3 rue du Château d'eau
44240 La Chapelle-Sur-Erdre

Nature de l'occupation : Stationnement d'un camion de déménagement sur 15 mètres linéaire au droit du numéro 3 rue du Château d'eau.

Emprise : Sur chaussée, sans empiéter sur le trottoir.

Durée de l'occupation : Le lundi 02 mai 2024 de 12h00 à 18h00

Mesures particulières : Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement sur laquelle doit être affichée l'autorisation d'occupation du domaine public .
Mise en place d'un alternat par panneaux B15/C18 en aval et en amont de l'espace de chargement.
Report de la piste cyclable sur la voie principale de circulation avec mise en place d'une signalétique spécifique vélo en aval et en amont de l'emprise du chantier.
Sécurisation, par tous les moyens adéquats, des piétons et cyclistes, contournant le camion de déménagements.
Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la collecte des déchets et services.
Mise en place de panneaux type B6A1 , interdiction de stationner .
Mise en place de panneaux de rétrécissement de chaussée AK3 si nécessaire.

- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
- *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
- *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 22 avril 2024

Le Maire,

Fabrice ROUSSEL

